



Subventions aux Colognotes

ENVIRONNEMENT

Achat conteneurs déchets de cuisine

CHF 62.-

Composteurs à chaud

CHF 250.- une fois

Conditions : dès 18 ans, facture nominative, justificatif de paiement

Caissons pour abeilles sauvages

CHF 100.- une fois

Conditions : dès 18 ans, facture nominative, justificatif de paiement

Panneaux photovoltaïques - étude

CHF 600.- maximum

Conditions : dès 18 ans, facture nominative, justificatif de paiement

Pompes à chaleur - étude

CHF 1'300.- maximum

Conditions : dès 18 ans, facture nominative, justificatif de paiement

Panneaux photovoltaïques - installation

CHF 4'000.- maximum

Conditions : dès 18 ans, facture nominative, justificatif de paiement

Pompes à chaleur - installation

CHF 10'000.- maximum

Conditions : dès 18 ans, facture nominative, justificatif de paiement

Etude de rénovations énergétiques

CHF 10'000.- maximum

Visite Villa ECO 21 (SIG)

CHF 150.- maximum

Visite "Conseils en biodiversité"

CHF 800.- maximum

Fond de compensation paysage

Sur dossier

Après le passage d'événements climatiques exceptionnels ou de dégâts naturels majeurs

CULTURE

Pratique d'une activité culturelle

CHF 150.- annuel

Conditions : facture nominative, justificatif de paiement

Chéquier Culture

CHF 60.- annuel

Conditions : entre 21 et 64 ans, au bénéfice d'un subsidé d'assurance-maladie

Fondation Martin Bodmer

Carte d'accès gratuit

Conditions : résidant de la commune

Activités culturelles d'été

Conditions : facture nominative, justificatif de paiement et preuve de la participation

50% du prix pour un enfant
75% du prix dès deux enfants
de la même fratrie

MOBILITÉ

Abonnement TPG/CFF

Conditions : pièce d'identité, abonnement Swisspass, preuve de paiement

CHF 150.- annuel

Abonnement général CFF

Conditions : pièce d'identité, abonnement Swisspass, preuve de paiement

CHF 500.- annuel

Carte journalière dégriffée CFF

Selon disponibilités

De CHF 39.- à CHF 148.-

Carte journalière CGN

8 cartes par personne, maximum 2 fois par mois

Gratuit

Vélo à assistance électrique particuliers

Conditions : dès 16 ans, facture nominative, justificatif de paiement

CHF 500.- tous les 5 ans

Vélo à assistance électrique entreprises

Conditions : livraison ou service à la personne, facture nominative, justificatif de paiement

CHF 500.- tous les 5 ans

Vélo mécanique

Conditions : dès 16 ans, facture nominative, justificatif de paiement

CHF 150.- tous les 5 ans

Cartes taxiphone

Conditions : pour les plus de 75 ans

CHF 100.- annuel

SPORT

Pratique du sport

Conditions : facture nominative, justificatif de paiement

CHF 150.- annuel

Piscine de Thônex

Carte de réduction 50%

Genève-plage

Carte 10 entrées ou abonnement saison

Tarif préférentiel 50%

Course de l'Escalade - inscription

Conditions : pour les enfants en scolarité obligatoire

CHF 26.- annuel

Billets à disposition Servette FC

2 billets par match et par famille, maximum 2 matchs par saison

Gratuit

Billets à disposition Servette HC

2 billets par match et par famille, maximum 2 matchs par saison

Gratuit

Activités sportives d'été

Conditions : facture nominative, justificatif de paiement et preuve de la participation

50% du prix pour un enfant
75% du prix dès deux enfants
de la même fratrie

SOCIAL

Allocation de rentrée scolaire

Conditions : résidant de la commune depuis au moins 6 mois

Sur dossier

Allocation aux frais de restaurant scolaire / parascolaire / périscolaire

Conditions : résidant de la commune depuis au moins 6 mois

Sur dossier

Participation à la prime d'assurance maladie et aux frais médicaux

Conditions : résidant de la commune depuis au moins 6 mois

Sur dossier

Allocation d'urgence ponctuelle

Conditions : résidant de la commune depuis au moins 6 mois

Sur dossier

Participation aux frais d'obsèques

Conditions : résidant de la commune depuis au moins 6 mois

Sur dossier

Allocation au logement

Conditions : résidant de la commune depuis au moins 6 mois

Sur dossier

LOCATION

Salle communale

Conditions : résidant de la commune ou société sur la commune

Gratuit

Salle Faguillon

Conditions : résidant de la commune ou société sur la commune

Gratuit

Matériel

Conditions : résidant de la commune ou société sur la commune

Gratuit

Les conditions mentionnées sont résumées.

Cliquez sur chaque subvention afin d'accéder aux conditions générales faisant foi.